

Dix ans de lutte anti-pub à Besançon

Vendredi 21 février 2020 / *Toufik-de-Planoise*

L'action anti-pub d'Alternitiba et d'ANV COP21 le jour de la dernière Saint-Valentin s'inscrit dans une lutte longue à Besançon, où des modes d'action différents ont été utilisés. Alors que la publicité gagne du terrain et qu'elle s'affiche maintenant sur écran, retour sur 10 ans d'action anti-pub à Besançon, de l'ouverture des sucettes, en passant par l'extinction des enseignes lumineuses et la casse.

Mots-clés: publicitédésobéissance civile



À Besançon comme ailleurs, la « mouvance anti-pub' » a suivi l'explosion du nombre de supports dans l'espace public. Si en arpentant les rues du vieux centre il n'est pas rare de voir des réclames réalisées il y a parfois plusieurs décennies, le mobilier spécifique s'est surtout développé à partir du milieu des années 1990. Et le phénomène n'a cessé de croître, atteignant aujourd'hui 875 supports de pub sans compter les pré-enseignes et les enseignes. Désormais, les pubs s'affichent aussi sur écrans à LED dans de nombreux endroits de la ville. Une tendance qui pourrait s'accroître avec le règlement local de publicité que Besançon s'apprête à adopter et que nous vous révélons dans Factual.

Une large part des Français est opposée à la réclame. Il existe bien sûr des petits gestes pour en limiter ses effets : d'abord avec le visuel « stop pub » pour sa boîte aux lettres, trouvable en mairie ou au Sybert et réduisant de 99 % le nombre de prospectus, ou sur Internet, par exemple avec l'application gratuite « uBlock. » Mais dans la rue, c'est une autre histoire. Comment éviter un « matraquage » auquel on ne peut échapper ?

En réaction à ce qu'ils jugent être une « invasion », des associations se sont créées dans la région, œuvrant principalement sur un axe « amiable et legaliste. » Mais dans la ville de Proudhon et de Fourier, la tradition s'est aussi tournée vers l'action directe. Extinction de luminaires, détournement ou retrait d'affiches, dégradation. Toutes les formes de combat semblent s'épanouir, tant dans l'attaque directe que dans le cadre des mouvements sociaux.

Pour Paysages de France, il faut « lutter contre le moche »

L'association « Paysages de France », née en 1992, se compose d'un réseau de 70 antennes et de 2 000 adhérents. Elle entend s'opposer « aux excès » et non à la publicité elle-même. Le principal cheval de bataille est donc ici l'application de la loi. Pierre-Jean Delahousse, son fondateur, pointait du doigt « plusieurs irrégularités » à Besançon. Notamment le cadre du centre commercial Cassin, et deux à Chalezeule, comprenant le pylône géant du groupe Carrefour. Un véritable bras de fer s'est alors engagé avec les enseignes et les autorités. Après de multiples courriers, aux propriétaires, aux maires, et au préfet, une majorité des litiges avaient été réglés, certes difficilement, mais l'affaire avait tout de même été tranchée au tribunal administratif de la ville.

Le 18 janvier 2018, les juges donnent raison aux requérants. Si seule l'enseigne située à Planoise perdure, il est retenu que « le préfet a commis une faute de nature à engager la responsabilité de l'État » en condamnant celui-ci à verser 1 500 euros de dommages et intérêts. François-Alexandre Guyot, relais local, tempère cette victoire. « Les codes doivent être respectés, il est donc anormal de voir des supports illégaux s'installer et de devoir batailler des années pour qu'ils soient retirés. Nous restons vigilants et prêts à agir si nécessaire. »

2009-2014, l'histoire d'une razzia inédite

Entre 2009 et 2014, une forme de lutte plus « radicale » a placé la ville sous le feu des projecteurs. Il s'agissait, cette fois, d'une atteinte matérielle régulière aux publicités. Principalement par l'explosion de leurs vitres. Outre la neutralisation du message qui s'effondrait avec les débris, cette tactique visait aussi, et surtout, à porter un coup financier aux opérateurs par le préjudice dû aux réparations d'abord, mais aussi aux ruptures contractuelles avec les marques et annonceurs.

JCDecaux a été localement déficitaire durant cette période, devant par exemple composer avec les dégâts et la mise hors service de 364 supports pour le seul mois de décembre 2010. Au journal « Le Parisien », la multinationale expliquait surtout craindre « de voir ces actes de vandalisme s'exporter dans d'autres villes de France. » Un enquêteur parlera de « commando [agissant] de façon concertée. » Au final seules quelques condamnations seront prononcées, mais sans jamais appuyer cette thèse.

Mireille (*), la cinquantaine, « connaissait intimement quelques-uns qui en étaient. » Elle raconte : « la nature a horreur du vide. En l'absence d'alternatives crédibles, c'est naturellement l'action directe qui prime. Souvent, c'est le seul rapport de force que les puissants comprennent. Si certains veulent batailler des années pour trois panneaux, tant mieux pour eux. Nous, c'est tout ce système qu'on veut foutre en l'air. »

Et d'expliquer l'origine du mouvement. « Un jour, un compère s'est lancé là-dedans tout seul. Ayant vu qu'un jeune qui avait pétié une pub a été condamné à du sursis et qu'il a été repris, il s'est dit pourquoi pas. Il s'est lancé, puis ça a fait boule de neige. Certains imitaient, s'inspiraient, prolongeaient le truc. Il n'y a jamais eu de groupe de l'ombre organisé ou structuré, mais une volonté d'agir, ici et maintenant. »

Embarqué par la police pour avoir enclenché un interrupteur

D'autres ont tenté d'aller plus loin, tout en restant ancré dans un horizon « non-violent. » Avec comme références plusieurs collectifs reconnus, comme « Résistance à l'agression publicitaire », « casseur de pub », les « déboulonneurs », « brandalism », ou encore le « clan du Néon. » Mais aucun groupe ou milieu structuré de cette trempe n'a pourtant émergé à Besançon.

Geoffrey, impliqué dans diverses causes environnementales, se confie. En octobre 2012 il lance une action pacifique sur un forum, visant les luminaires de pub. Surconsommation, gâchis de ressources, pollution lumineuse, autant de points qui légitiment pour lui leur extinction, sans dégradation. Ils sont de suite stoppés par la police, dès la première « sucette » atteinte. L'organisateur est embarqué à la Gare d'eau, une « logique répressive » qui ne semble pas être un cas isolé.

Fred (*), anarchiste convaincu, propose une réunion début 2013. Étudiants, libertaires, écolos, associatifs, réformistes, y répondent. Tous discutent alors d'une perspective de « basse intensité », des opérations « borderline » à visage découvert. En bref, détourner, remplacer, retirer, ou obstruer, en l'absence de casse et de manière assumée, les affiches. Mais à la fin de l'entrevue, en sortant du local, les participants sont appréhendés par la BAC pour un contrôle d'identité.

Des initiatives « modérées » longtemps restées « l'exception »

Si les deux affaires ne vont pas plus loin, l'élan impulsé est à chaque fois brutalement stoppé par ces « coups de force. » Du fait de ce contexte, les initiatives « modérées » sont restées l'exception jusqu'à récemment. En avril 2014, une vague de « détournement » s'est ainsi opérée à Planoise avec des dizaines de supports concernés ; quelques mots simples et percutants, sur le thème de la solidarité, du pacifisme, ou de liberté, à la place du marketing. Un type d'activisme demeuré fréquent dans la Boucle et Battant lors de fêtes comme la Saint-Valentin.

Mais la situation a évolué avec l'émergence de nouveaux mouvements au courant 2019/2020, à l'image du partenariat ponctuel entre Alternatiba, ANV-COP21, Extinction Rebellion, et des Gilets jaunes. Le vendredi 20 septembre dernier par exemple, une cinquantaine de personnes se sont ainsi organisées dans une action d'ampleur, afin de détourner les grands panneaux d'affichage situés aux principales entrées de l'agglomération. Les sites de Valentin, Beurre, Chateaufarine, la côte de Morre, Chalezeule, ou encore la rue de Vesoul, ont été concernés.

Le 14 février dernier, ces collectifs ont recouvert une centaine de publicité pour « mettre en évidence le lien entre publicité et dérèglement climatique » en soulignant la surconsommation qu'elle implique et en alertant sur la pollution paysagère, énergétique et lumineuse de la publicité.

L'éco-quartier ou ZAD des Vaïtes est un projet controversé, au sein duquel les contestataires manifestent une vive opposition ces dernières années. La structure « Bien urbain », pourtant régulièrement accusée de favoriser par ailleurs la gentrification municipale, s'est ainsi investie avec l'artiste Anaïs Florin et l'association « jardins des Vaïtes. » En novembre dernier, plusieurs encarts géants ont donc été revisités, façon écologique : « jardiner c'est la tendresse, c'est alimenter le regard, c'est alimenter le cœur » pouvait-on notamment lire durant quelques jours.

Le Procureur Manteaux, idéologue d'un renouveau

Enfin, en septembre 2019 la tenue d'un procès de « casseurs » n'a pas manqué de susciter des réactions. Trois jeunes hommes étaient poursuivis et condamnés pour des faits survenus en mai et juin 2013, à du sursis, un travail d'intérêt général, et de lourdes compensations financières. Mais, dans l'assemblée, ce sont surtout les mots du procureur de la République Étienne Manteaux qui sont restés. Celui-ci a ainsi développé un argumentaire surprenant qui encouragerait presque des méthodes plus « pacifiques » comme le détournement et le retrait des supports publicitaires.

Un conseil dont se saisissent désormais nombre d'activistes. Avec les manifestations Gilets jaunes ou avec l'opposition au projet de réforme des retraites, il n'y a désormais plus une mobilisation sans que sucettes et abribus ne soient dépouillés de leurs réclames. Camille (*) était à l'audience, et, depuis, il s'évertue à « appliquer scrupuleusement les prescriptions » du magistrat. Il explique « voir chaque jour les effets du consumérisme. Produire, acheter, jeter, ce n'est plus tenable. Et ce modèle économique, la pub' en est le principal moteur. »

Pour lui, la décision de justice a même participé à relancer le mouvement. « Œuvrant au sein des cortèges, l'accueil a toujours été sympathique. J'ai vu des manifestants encourager, s'intéresser, puis participer peu à peu. Ils voient qu'il est possible de faire bouger les lignes sans trop de risques. Surtout ils comprennent et s'approprient le sens et la portée politique du geste. Avec un tuyau en PVC, une clé, et un aimant, les cadres s'ouvrent en quelques secondes et l'affiche est extraite. »

(*) : prénoms modifiés